



Club Les Palmes Aquadémiques

Fiche d'inscription 2017 - 2018



ETAT CIVIL

Mme - Mlle - Mr NOM: _____ Prénom: _____
 Adresse: _____
 Code postal: _____ Ville: _____ Date de naissance (JJ/MM/AAAA): _____
 Tél. mobile: _____ Lieu de naissance: _____
 E-mail: _____ Profession: _____
 Parrainé par: _____

MOI ET LE CLUB

Je souhaite ne faire que de la NEV:
 Ou bien, je souhaite faire de la plongée (et aussi de la NEV):
 Mon niveau en Plongée: _____ mon niveau en NEV: _____ N° Licence: _____
 Formation, mes souhaits pour cette année: NEV: _____ Plongée: _____ Bio: _____ Nitrox: _____

COTISATION ANNUELLE CLUB

Accès à la piscine pour tout le monde ! Certificat médical obligatoire exigé pour tout le monde, valide au moment de l'inscription.

NEV Uniquement :	20 euros	<input type="checkbox"/>
PLONGEE :		
Tarif de base : Plongée ancien adhérent :	50 euros	<input type="checkbox"/>
Plongée nouvel adhérent :	80 euros	<input type="checkbox"/>
Options : Prêt de matériel :	30 euros	<input type="checkbox"/>
Préparation de niveau :	30 euros	<input type="checkbox"/>
Total de mon inscription :		

LICENCE FFESSM

- Adulte : 39,20 € - Jeunes (de 12 à 16 ans): 25 € - Enfants (moins de 12 ans): 11 €

ABONNEMENT A SUBAQUA

Je souhaite m'abonner à Subaqua : - 12 mois, 6 numéros : 26 € - 24 mois, 12 numéros : 49 €

ASSURANCE INDIVIDUELLE COMPLEMENTAIRE

IMPORTANT : Les membres du club sont assurés de facto par la Fédération pour les dommages causés à autrui (responsabilité civile), MAIS ils ne sont pas assurés pour leurs propres dommages. C'est pourquoi il est conseillé de souscrire une assurance complémentaire couvrant les risques personnels de la plongée; toutefois, renseignez-vous si votre contrat d'assurance ne comporte pas déjà une clause couvrant les risques de ce sport.

Pour la NEV et pour la plongée, choisir 1 seule assurance. Les différentes catégories couvrent les mêmes risques mais offrent des niveaux de remboursement différents (plus d'informations sur www.cabinet-lafont.com) :

- Loisir 1 :20 €.... - Loisir 1 Top :39 €....
- Loisir 2 :25 €.... - Loisir 2 Top :50 €....
- Loisir 3 :42 €..... - Loisir 3 Top :83 €....

Je ne souhaite pas souscrire d'assurance individuelle complémentaire.

TOTAL

Cotisation club + Licence + Assurance (éventuelle) + Abonnement (éventuel) = _____ €

Règlement par chèque à l'ordre des Palmes Aquadémiques

Je m'engage à respecter l'ensemble de mes engagements décrits dans l'annexe ci-jointe (document à conserver)

J'accepte que les photos prises lors des sorties et événements soient utilisées et publiées sur la page Facebook et sur le site du club. OUI NON

Date :

Signature (de la personne ou du tuteur légal pour les mineurs) :

Club les Palmes Aquadémiques
 Association Loi 1901 fondée le 21 février 1986, parue au Journal Officiel le 2 avril 1986
 Club affilié FFESSM enregistré sous le n° 08310179, Agrément Jeunesse et Sport 31-AS-351

SitesInternet : <http://www.lespalmesaquademiques.fr>

E-mail: palmes.aquademiques@gmail.com

Facebook: <https://www.facebook.com/LesPalmesAquademiques>

Club Les Palmes Aquadémiques
Fiche d'inscription 2017-2018

MES ENGAGEMENTS

- Je m'engage à prendre connaissance des statuts et du règlement intérieur du club, disponibles sur le site internet du club, et à les respecter
- Je m'engage à prendre connaissance du règlement intérieur de la piscine Léo Lagrange et à le respecter (en particulier : pas de bermuda, port du bonnet, utilisation des vestiaires, douche préalable et pédiluve)
- J'accepte que mes coordonnées soient transmises aux autres adhérents du club
- Je prends note que les informations émanant du club sont envoyées par email, via une liste de diffusion
- Je prends note que l'organisation des sorties s'effectue majoritairement via le site internet du club
Pour accéder à l'espace sécurisé du club, demander un login/mot de passe à l'adresse :

<http://www.lespalmesaquademiques.fr>

La préinscription se fait via le site, mais mon inscription n'est validée qu'à réception du chèque par le responsable de la sortie.

En acceptant de remplir le formulaire d'abonnement vous consentez au traitement des données vous concernant. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des adhérents du club. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au secrétaire du club. Le club et la FFESSM sont les seuls destinataires des informations ainsi recueillies, elles ne feront en aucun cas l'objet d'une cession à des tiers.

- Je m'engage à respecter les consignes concernant le prêt de matériel.
Ce matériel ne peut, en aucun cas, être utilisé en dehors des activités du club (formations, week-ends ou même sortie à la journée). Le club décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette consigne.
Le matériel est prêté de Septembre jusqu'à la fin de la formation (de avril à juin selon le cas) ou pour un week-end. Il est impératif de nous ramener tout le matériel fin juin afin que nous puissions l'entretenir.
Il sera demandé des chèques de caution en fonction du matériel que vous emprunterez. Ces chèques seront encaissés en cas de non-restitution ou de non-respect des consignes de sécurité ayant entraîné une détérioration (casse).
- Les jeunes de moins de 18 ans ne seront acceptés, pour des questions de responsabilité, qu'accompagnés d'un de leurs parents ou tuteur légal, présent sur le lieu de l'activité et ayant rempli l'autorisation parentale.

Entraînements : le mardi soir de 21h à 22h30 à la piscine Léo Lagrange

RETOUR DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, il faut envoyer par email à l'adresse palmes.aquademiques@gmail.com cette fiche remplie au format pdf, accompagnée d'une photo d'identité scannée (pour les nouveaux membres) et du certificat médical scanné ET vous devrez fournir également un dossier papier constitué des pièces suivantes :

- La fiche d'inscription dûment et lisiblement remplie
- Une photocopie et non l'original du certificat médical, de moins de un an de non contre-indication à la pratique des activités subaquatiques (délivré par votre médecin généraliste pour les activités loisirs. Et ou des activités de compétition par un médecin du sport ou un médecin spécialisé hyperbare ou fédéral)
- Votre règlement par chèque libellé à l'ordre des Palmes Aquadémiques en indiquant au verso le détail des montants cumulés (Possibilité de paiement en 1, 2 ou 3 chèques)
- Pour les encadrants : 1 RIB
- Une photocopie de votre plus haut diplôme ou carte CMAS

Toutes ces pièces sont indispensables afin de pouvoir prendre en compte votre inscription et vous délivrer votre licence, obligatoire pour les entraînements piscine ainsi que pour les sorties.

Il est donc impératif de nous remettre votre dossier d'inscription complet pour pouvoir accéder à la piscine.

Clôture des inscriptions le 10 novembre 2017

=> Dossier à donner en main propre à l'un des membres du bureau ou à envoyer à l'adresse suivante :

Laurence Janin, 6 Impasse des Hortensias, Appt A27, 31200 Toulouse